

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD

État de la situation financière

au 30 juin 2024

ACTIFS FINANCIERS	
Encaisse	5 510 377 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	2 872 114 \$
Subvention d'investissement à recevoir	24 370 923 \$
Taxe scolaire à recevoir	121 276 \$
Débiteurs	374 278 \$
TOTAL DE L'ACTIF	33 248 968 \$
PASSIFS	
Emprunts temporaires faisant l'objet d'une promesse de subvention	490 000 \$
Créditeurs et frais courus à payer	3 308 364 \$
Subvention d'investissement reportée	28 546 527 \$
Revenus perçus d'avance	65 999 \$
Provision pour avantages sociaux futurs	1 243 872 \$
Dettes à long terme à la charge de la CS	881 495 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	21 383 359 \$
Autres passifs	1 146 518 \$
TOTAL DU PASSIF	57 066 133 \$
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	(23 817 165) \$
ACTIFS NON FINANCIERS	
Immobilisations corporelles	30 588 907 \$
Charges payées d'avance	5 173 \$
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	30 594 080 \$
SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉS	6 776 915 \$

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 30 juin 2024

REVENUS	
Subvention de fonctionnement du MEQ	20 697 607 \$
Subvention d'investissement	32 633 \$
Autres subventions et contributions	117 915 \$
Taxes scolaires	420 010 \$
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	119 623 \$
Ventes de biens et services	571 448 \$
Revenus divers	278 870 \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	1 892 864 \$
Total des revenus	24 130 971 \$
DÉPENSES	
Activités d'enseignement et de formation	7 478 460 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	5 917 157 \$
Services d'appoint	2 203 548 \$
Activités administratives	2 023 065 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	3 687 398 \$
Activités connexes	1 854 405 \$
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	64 648 \$
Total des dépenses	23 228 682 \$
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	902 289 \$

Note: Ce résumé du rapport financier 2023-2024 du centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord est publié en vertu de l'article 287 de la Loi de l'instruction publique et le rapport financier sera soumis à la séance du conseil d'administration du 26 novembre 2024